

INTÉGRATION

À Nantes, les étrangers ont toute leur place

■ C'est suffisamment rare en France pour être signalé : touchée par une augmentation des flux migratoires, la ville de Nantes a construit une véritable politique d'intégration des étrangers, qui implique tous les services municipaux, de l'accès aux droits, à la culture en passant par l'accueil de la petite enfance ou le logement.



Démarche participative comme on en fait peu, le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers (CNCE) travaille à la définition de la politique d'intégration de la Cité des Ducs de Bretagne. Composée de trois collègues, l'instance réunit une quarantaine de citoyens étrangers issus de pays hors Union européenne, quinze associations et dix élus directement liés à la problématique de l'intégration. Toutes les six semaines, les membres du Conseil se retrouvent en ateliers thématiques et planchent sur l'accueil et l'accès aux droits, à l'emploi ou encore à l'éducation. "C'est par exemple dans le cadre d'un de ces ateliers, qu'a émergé la proposition d'une formation des personnels administratifs de Nantes à l'accueil des étrangers", illustre Philippe Rigollier, responsable de la Mission politique d'intégration de la ville de Nantes, animateur du CNCE.

Et cette concertation n'est pas sans intérêt car elle fait partie de l'ensemble d'une politique engagée en 2004 avec tous les services municipaux de la ville de Nantes. "Il s'agit d'un plan

de management général visant à favoriser le rapprochement entre l'opérationnel et le stratégique, en s'appuyant sur l'élaboration de plans d'actions", explique Jean-René Poudroux, en charge de la coordination de la démarche. Soixante actions "Intégration" sont ainsi identifiées au sein des quinze directions administratives, et le plan établi est contractualisé en novembre 2004 avec la direction générale de la ville. "Ce qui permet d'engager tous les services sur l'enjeu de l'intégration", précise Philippe Rigollier.

UN DROIT D'INGÉRENCE AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

Ainsi, avec la direction municipale de l'éducation, la mission participe à l'élaboration d'une plaquette en six langues "pour faciliter l'accueil et l'inscription dans les écoles des élèves allophones" (ndlr : dont la langue maternelle n'est pas celle de leur environnement de vie quotidienne). Avec le service Formation, elle conçoit un stage d'accueil et d'orientation des publics étrangers qui va tou-

cher plus de mille agents. Un guide d'accès aux droits des étrangers est également élaboré en particulier pour les agents du CCAS... "Il s'agit d'ouvrir ainsi une espèce de droit d'ingérence dans les affaires des services, pour que le volet intégration soit pris en compte", commente Philippe Rigollier. Et cette "ingérence" dépasse largement le simple cadre municipal. Les quatre salariés de la Mission participent ainsi aux journées d'accueil "Vivre en France" de l'Anaem (Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations), et sont également engagés dans le Clic, où ils veillent à ce que les personnes âgées étrangères ne soient pas oubliées. "Dans le cadre du Programme de réussite éducative, la Mission Intégration est aussi pour nous une ressource et un soutien sur le public jeune notamment allophone", atteste Sophie Guillon Verne responsable du PRE de Nantes. Au sein du Copec (Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté), la mission a développé un fort partenariat avec la Maison de l'emploi. "Elle est à l'origine de la mise en place de personnes ressources sur la discrimination dans l'accès à l'emploi, au sein des maisons de l'emploi, missions locales ou du pôle emploi", témoigne Philippe Gouret de la maison de l'emploi de Nantes Métropole. Le programme financé par l'Acse table sur douze référents discriminations... Aujourd'hui, la ville réfléchit à son plan d'action 2009/2014. Et Philippe Rigollier souhaite que les années à venir permettent de travailler le volet culturel. Le Château des Ducs de Bretagne accueillera en 2010 l'exposition "Nantais venus d'ailleurs" de 1918 à nos jours. "Pour que les étrangers s'approprient la culture nantaise et les Nantais la diversité culturelle de la population étrangère". Services municipaux compris. ■

Emmanuel Maistre

CONTACT -

**Mission politique d'intégration
de la Ville de Nantes: 02 40 41 65 14**